

DIEU

PATRIE

FAMILLE

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 14

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

17 février 1949

## AGRONOMIE CANADIENNE-FRANÇAISE (XX XII)

### Les recherches agricoles et... nous.

#### Confirmation.

La semaine dernière, nous établissions que des produits inventés ou perfectionnés dans les laboratoires agronomiques étaient en train de révolutionner le traitement de plusieurs maladies ou infections chez les humains. Quelques jours plus tard, émanait d'Ottawa la nouvelle qu'une quantité considérable de streptomycine — plus de \$1,000,000.00. — serait mise à la disposition de la Province de Québec pour le traitement de la tuberculose humaine.

Inutile d'expliquer ici que les laboratoires agronomiques n'ont pas été les seuls agents des progrès de la science agricole, car ça crève les yeux! D'ailleurs les sciences ne sont pas compartimentées à ce point; les savants, non plus.

Quant à faire la revue de tout ce que l'agriculture doit aux recherches faites ici et là, il ne faut pas y penser. Les seules découvertes relatives à la pénicilline, à l'invention pure et simple de la streptomycine et de la dicoumarine, devraient suffire à desciller les yeux les mieux fermés.

#### "Rien ne pousse sur rien"

En Grande-Bretagne, l'industrie est quasi promue au rang d'institution nationale; ses laboratoires industriels sont innombrables et bien pourvus en hommes et en matériel nécessaires aux recherches.

Dans le passé, il était admis qu'on sacrifie l'agriculture britannique à l'industrie, quitte à se ravitailler dans les colonies, les dominions, dans les pays étrangers. Malgré cela, il faut tout de même ne pas oublier que sur 185,000 milles carrés, les Britanniques élevaient autant de chevaux, de bovins et de porcs que tout le Canada avec ses 3,500,000 de milles carrés. On y gardait 8 fois plus de moutons!

C'était encore insuffisant pour ravitailler une population de 45,000,000 d'habitants. Les leçons subis pendant les deux guerres mondiales ont constitué un avertissement que l'on ne veut plus oublier.

Et actuellement, on dispose d'un budget de \$12,000,000.00 annuellement pour les recherches scientifiques agricoles. Cela n'exclut pas les services que peuvent rendre à la science agronomique les très nombreux laboratoires de recherches industrielles dont nous venons de parler.

—Eux, ils ont les hommes! Ici, les avons-nous?

#### Avons-nous les hommes?

On remarquera que nous ne posons même pas la question: "Avons-nous de l'argent à disposition pour les recherches scientifiques agricoles?" Une province qui dépense, rien que pour la consommation des spiritueux et autres boissons alcooliques, de quoi construire une université complète, chaque mois de l'année, doit disposer des ressources voulues! Le fait de ne rien allouer pour les recherches ne change rien au fait que l'argent gaspillé à l'abrutissement de toute la population pourrait trouver une meilleure utilisation en agriculture scientifique.

—Et les hommes, les avons-nous?

—A moins que nous nous considérions définitivement comme un peuple de bornés, il faut bien convenir que nous avons la puissance intellectuelle nécessaire. Naturellement, si nous nous réclamons du matériel humain voulu, ça devient un peu moins reluisant de constater avec quelle satisfaction non

équivoque on accepte de ne pas s'en prévaloir. Mais passons. . . .

Il y a quelques temps, j'ai pris connaissance d'un projet de recherches agronomiques assez élaboré. Un fait m'a frappé: et c'est une liste d'un couple de douzaines d'hommes qualifiés à occuper des charges dans une telle organisation!

Le dit projet n'est pas une affaire aussi accomplie que promise, quoique bel et bien promise! . . . Mais cela, comme dirait Kuypling, c'est une autre histoire! Que le projet aboutisse, ou qu'il soit enterré sous les combinaisons les plus savantes — comme ça semble bien trop possible! —, ça ne change rien au fait que des douzaines d'hommes se sont préparés à faire de la recherche agricole, alors que cette occupation un peu spéciale ne laissait pas le moindre espoir. . . Trouverions-nous des médecins et des hommes de lois par douzaines, s'ils avaient la quasi certitude de ne jamais soigner âme qui vive ou de ne jamais travailler au règlement de la moindre dispute? . . . .

#### Pas le monsieur dans la lune...

Aux yeux de plusieurs, l'homme qui se livre aux recherches scientifiques, agricoles ou autres, ne saurait être qu'un petit vieux à triple lunettes, au crâne dégarni ou touffu à dos voussé, à l'esprit si distrait qu'il serait incapable de retenir le nom de sa femme, et un peu piqué de vers. . . au plafond. En somme, pas un homme comme les autres! . . . .

Comme nous ne nous cognons pas le nez sur des laboratoires qui n'existent pas, et comme nous ne pouvons pas constater que des hommes du monde, même, y puissent travailler, nous sommes bien excusables d'avoir des idées assez étranges sur ces choses et sur les êtres qui les peuplent!

Mais la vérité est bien plus simple; et c'est ce que nous allons voir.

#### Le "père" d'innombrables millions de bactéries nitrificatrices.

Il s'appelle X. . . Il a commencé pas ses études agronomiques qu'il a poussées jusqu'au doctorat, avec spécialisation en bactériologie des sols. Dès sa sortie de l'université, au lieu de le placer près de ses microscopes et de ses lamelles, on lui a mis une pelle à la main; . . . . et travaille! Je me rappelle avoir écrit sur le sujet un article qui m'a valu bien des discussions et pas mal de commentaires sévères. . . .

Enfin, les choses se sont tassées; et c'est le point important. X. . . a pu réintégrer son laboratoire et se mettre au travail.

Le résultat? Il ne s'est pas fait attendre. Travaillant tour à tour dans la plus blanche asepsie, ou dans un nuage incroyable de poussière noire, X. . . a réussi à créer des familles de bactéries qui se comportent de manière à faire rougir toutes les espèces américaines. . . . qui ne sont ni si durables ni si prolifiques! Les savants qui prennent des échantillons, à 3000 milles, — car on est prudent! — n'en reviennent pas!

Eh oui! Il y a actuellement plus de 7,000 boîtes de ces "bibittes" qui sont rendues dans les provinces des prairies où elles attendent l'heure de se livrer au massacre de l'azote atmosphérique!

Nous formulons l'espoir que le nodulateur créé par un des nôtres pourra, un bon jour, atteindre la province de Québec, si éloignée de tout ce qui se produit chez elle! . . . et par les siens!

Un produit québécois qui concurrence, dans l'Ouest, un produit américain, ce n'est pas si mal! . . . .

#### X. . . et la tomate "Québec no 5"

Tout comme X. . . Y est un homme qui passe dans la rue sans se faire remarquer. Comme lui, il a fait des études agronomiques poussées jusqu'au doctorat inclusivement, mais avec spécialisation en génétique, ou amélioration des plantes.

Ici, le climat n'est guère favorable aux occupations spéculatives. . . Mais les éléments de travail étant plutôt simples, Y se mit à la besogne. Des graines de tomates, un coin de champ; et, en avant la magie des croisements savamment calculés! Résultat: la variété de tomates "Québec no 5!" . . . . Juste assez pour nous avertir qu'il pourrait aussi bien créer vingt variétés qu'une seule! . . . .

Y. . . n'est pas le premier à créer des variétés nouvelles et à faire de l'amélioration des plantes dans la province. Depuis des années, feu le Prof. Robert Summerby et ses assistants, dont M. Emile Lods, au Collège MacDonald, ont créé et répandu nombre de variétés de céréales, de trèfles et légumes améliorés. Ont-ils réussi ce beau travail, parce qu'étant de culture et d'expression anglaises, ou bien, si c'est pour la raison qu'ils ont reçu la mission de faire ces travaux en même temps que les fonds voulus pour les mener à bien? Nous croyons, sans vouloir diminuer en rien le mérite réel de nos confrères d'expression anglaise, que nos frères de sang auraient pu en faire autant. . . si on le leur avait demandé, et si on leur en avait fourni les moyens! . . . .

Voilà bien, il semble, le noeud de la question.

#### Un microscope peu ordinaire. . .

Il y a 30 ans, les microscopes étaient des objets rarissimes, mystérieux, et pas très "gornus" même dans nos universités.

Ce que connaissant, le jeune Z. . . qui se destinait à l'étude de l'agronomie s'avisait de s'en fabriquer un avec ce qu'il pouvait attrapper. Un objectif, mis au rancart, lui fournit le matériel indispensable. Le reste? Avec du bois, des vis de cuivre et de l'imagination on s'en tirerait bien. Seulement il fallait savoir comment fonctionnait l'appareil, chose pas très commune encore en ces temps héroïques de la science agricole!

L'instrument qui sortit de ses mains ne reluisait pas beaucoup, mais il opérait comme s'il avait été tourné sur les machines savantes de Bausch & Lomb. . . Un bon matin, nous ferons voir à nos lecteurs un cliché de cet appareil peu banal.

Du microscope à la photographie, et à la microphotographie, il n'y a qu'un pas, qu'a franchi aisément notre jeune X. . . Seulement il arriva dans la carrière de la recherche agricole au moins 30 ans trop tôt, et peut-être plus, pour donner toute sa mesure d'ingéniosité et de culture. Ce n'est pas sa faute. Mais il était de ce bois dont les chercheurs sont faits. . . . .

—o—

Ce qui précède suffit à établir que, si le domaine de la recherche agricole nous est actuellement interdit ce n'est pas faute d'hommes de la trempe et de la formation voulues pour s'y adonner.

Ce n'est pas faute de deniers, non plus! . . On en gaspille cent fois ce qu'il faudrait! . .

Alors, qu'est-ce qui ne va pas?

Répondez vous-mêmes.

L.-de-G. FORTIN

## NEIGE OU CHOUX-FLEURS

REPORTER.—Pourriez-vous m'expliquer, cher ami, pourquoi il y a tant de différence de climat entre le Canada et la France. Nous ne sommes pourtant pas au Pôle Nord, ni la France à l'Equateur. Et il me semble que le soleil..

BEAUGE.—Parfaitement exact, mon ami. Et nous pouvons même préciser votre point de vue. Le soleil, comme vous dites...

R.—Luit pour tout le monde.

B.—Et de la même façon, quand on se trouve sous les mêmes latitudes, c'est à dire à la même distance de l'Equateur. Plus on s'en rapproche, plus il chauffe; plus on monte vers le Pôle, plus il semble se refroidir.

R.—Oui, tout le monde sait cela. Eh bien, cette latitude?...

B.—Est la même en tout cas, pour les régions qui nous occupent. Le 49ème degré passe en Baie des Chaleurs, à Trois Pistoles et pas loin de Chicoutimi, exactement comme en France il passe tout près de la côte nord de Bretagne, puis entre Rouen et Paris et enfin entre Metz et Strasbourg. Il y a 100 milles de Nantes à Rouen, comme de Mingan à Gaspé et 330 à 350 milles en ligne droite entre Québec et Gaspé; autant que de Marseille à La Rochelle. De sorte qu'en retournant le Saint-Laurent, on couvrirait la majeure partie de la France.

R.—C'est bien cela que je ne comprends pas.

B.—Cà s'explique pourtant bien simplement. Il y a des climats maritimes et des climats continentaux.

B.—Et d'où provient cette différence? Nous aussi, nous sommes près de la mer.

B.—Evidemment, mais vous habitez à l'Ouest de l'Atlantique et non à l'Est, à l'Est de l'Amérique du Nord et non à l'Ouest. Voilà le malheur.

R.—Comprends toujours pas...

B.—Dans quel sens tourne le soleil?

R.—De l'Est à l'Ouest.

B.—Or, comme il tourne pas, mais paraît tourner, c'est que la terre tourne en sens inverse, soit de l'Ouest vers l'Est.

R.—Cà ne m'avance pas plus.

B.—Espérez un peu...Croyez-vous que le tour de la terre soit aussi grand à la latitude de Montréal, c'est à dire de Bordeaux et de Lyon, qu'il est à l'Equateur?

R.—Evidemment non. La terre est une boule; les cercles de latitude se raccourcissent en avançant vers le pôle, puisque là ils n'ont plus que le centre.

B.—Parfait! Par conséquent, comme toute la boule terrestre fait un tour sur elle-même en 24 heures, il en résulte que les gens de Québec qui ont moins de chemin à parcourir, guère plus de la moitié de ceux de l'Equateur, marchent moins vite, presque la moitié moins vite qu'eux-mêmes. Maintenant, prenez une masse d'air chaud à l'Equateur et laissez-la monter vers le pôle. Le seul fait qu'elle vient du Sud l'entraîne vers l'Est avec un mouvement plus rapide que celui des gens qui se trouvent plus au Nord. Voilà pourquoi l'air chaud qui monte du Sud au Nord, dans notre hémisphère appuie vers l'Est, c'est à dire à sa droite.

R.—Bon! Cà, je crois que je comprends.

B.—Au contraire, prenez une masse d'air froid qui va du pôle à l'Equateur, pour boucher le vide causé par le départ de l'air chaud; ce sera tout l'inverse de l'autre. Plus elle progressera vers le Sud, plus elle sera en retard sur le mouvement de la région. Elle aussi dévie à sa droite, mais sa droite, c'est l'Ouest.

Et c'est la même chose pour l'Océan; les eaux chaudes vont de l'Equateur au pôle en appuyant vers l'Europe et les eaux froides du Pôle vers l'Equateur en appuyant vers l'Amérique.

R.—Et le résultat?

B.—C'est que tant que la terre tournera dans le même sens, l'Europe aura les vents tièdes et humides et l'eau chaude, tandis que nous aurons les vents glacés et les eaux froides.

R.—Je comprends ce que vous dites pour l'Océan, mais il y a la terre.

B.—Comment, la terre?..

R.—Ben dame! Il n'y a pas que de l'eau des Tropiques à l'Equateur; il y a aussi le continent...

B.—Pas beaucoup en ce qui concerne l'Amérique centrale et les Antilles, mais en outre, vous me paraissez ingrat à l'égard des vagues de chaleur qui nous arrivent des Etats et même des plaines canadiennes de l'Ouest en été.

R.—Peut-être, mais nous avons aussi des vents d'Est, ici, et ce sont des vents de mer et ils ne sont pas chauds.

B.—Au lieu de les appeler vents d'Est, appelez-les donc vents du Nord-Est ce sera plus exact. Car ce sont des vents du Nord et qui de plus passent sur une eau glacée.

R.—Alors? La conséquence de cette sale disposition...

B.—C'est ce que chante le poète:

France, belle contrée, O terre généreuse  
Que les dieux complaisants formaient pour  
être heureuse,  
Tu ne sens point du Nord les glaçantes rigueurs,  
Le Midi de ses feux t'épargne les fureurs.

R.—Et à nous les arpentés de neige!...

B.—Ne faites pas votre petit Voltaire. Il y a peut-être bien quelque chose.

R.—Oui, tout de même..Il y a des années où on aurait tort de se plaindre. Mais les cousins là-bas, ils n'ont pas de neige?

B.—Des fois...En 38 à Noël, il est tombé deux pieds de neige sur toute la côte Nord de Bretagne. J'allais de Saint Malo à Brest en chemin de fer. Il y avait des centaines d'autos en panne tout le long de la voie.

R.—Comment cela?

B.—Très simple. Il y avait 45 ans qu'on n'avait vu cela. Et depuis ce temps-là on avait inventé l'auto. Mais ces autos n'avaient pas de chaînes. Et comme les chevaux ne connaissaient pas le ferrage à glace, elles restaient là, attendant que ça fonde...

R.—Et ça a duré?

B.—Cinq à six jours. Après quoi, la pluie est revenue.

R.—La pluie?

B.—Bien sûr. C'est la compensation. De Brest à Roscoff, il pleut 180 jours par an. Novembre en breton se dit: *miz dû*, mois noir et décembre *miz kerdû*, mois très noir.

R.—Cà c'est moins drôle. Qu'est-ce qu'on peut bien faire par un temps de même?

B.—Planter des choux-fleurs. On les pique en fin de septembre, début d'octobre. On les récolte de Noël à la fin de janvier. Puis on met les patates prime en terre.

R.—En janvier?

B.—Parfaitement. Pour les récolter en mai, comme, primeurs. Cà se vend à Paris, comme pommes de terre nouvelles, toutes petites, pleines d'eau. Les Français sont fous de ça.

R.—Drôle de goût!

B.—Bien lavées et bien essuyées, rissolées au beurre dans leur peau, on voit bien que vous n'en avez pas goûté. Cà se vend dix fois plus cher que des patates de saison.

R.—Alors, l'été, y a rien dans les champs?

B.—Pensez-vous? En mai, on plante les oignons qu'on ramasse en septembre.

R.—Trois récoltes, la même année! Dans le même terrain?...

B.—Vous l'avez dit.

R.—Et il y a longtemps que ça dure?

B.—Ma foi, ça remonte peut-être à Marie-Stuart.

R.—Qu'est-ce que Marie Stuart vient faire là-dedans?

B.—Vous avez peut-être oublié, cher ami, que Marie Stuart a été reine de France pendant deux ans, en qualité d'épouse de François II qui régna de 1558 à 1560. Après la mort du roi, elle rentra en Ecosse et choisit Roscoff comme port d'embarquement, vraisemblablement parce que dès cette époque de petits navires venaient charger des légumes à ce petit port breton. Il n'y avait pas de grands châteaux dans les environs de St-Pol-de-Léon à Roscoff, pour lui servir d'abri au passage, mais on y trouve une quantité de beaux grands manoirs du XVème, sans compter le couvent des Capucins qui ne fut démoli qu'en 1793. Rien ne nous empêche de supposer que les gens de ce temps-là qui n'étaient pas plus bêtes que ceux d'aujourd'hui aient compris l'avantage de leur climat pour la culture des primeurs et en aient profité. Toujours est-il que l'usage des triples récoltes se perd dans la nuit du passé et que cela dure toujours, grâce à l'emploi des engrais marins.

R.—Quel engrais marin?

B.—Tout simplement le varech, le goémon à boutons, plus riche en acide phosphorique que le fumier de ferme et qui fait l'objet d'une coupe réglée une ou deux fois par an. Mais ceci, mon ami, est une autre histoire. Restons en là pour aujourd'hui.

Commandt Lucien BEAUGE

Société Historique de Kamouraska.

## Journal de MM. Baby, Tascherau et Williams

(suite)

Rivière-Ouelle

Mr Parent, curé

Dimanche 14 juillet

La milice assemblée à midy

Lecture de nos commissions

Cassation de:

François Gagnon, capitaine

Joseph Beaulieu, lieutenant

Nicolas Beaulieu, enseigne

Pierre Boucher, aide major

tous officiers commissionnés par le général Carleton l'été dernier que nous avons cassé pour des raisons que nous déduirons cy après

Réforme des baillis.

Nomination des officiers:

Joseph Boucher, capitaine

Ignace Boucher, lieutenant

Jean Morais

Antoine Beaulieu

Joseph Martin sergents

Jean Bte Bérubé

Paul St-Laurant

Revue en bon ordre de hommes.

Harrangue. Vive le Roy etc

Observations

Nous avons indiqué qu'oïqu'absent le nommé Bazil Dubé commissionné des rebelles qui les a aidés et assistés de tout son pouvoir à soulever les esprits et engager du monde pour le service du Congrès, baffouer et menacer les royalistes etc. C'est luy aussi qui a pris l'inspection des feux servant de signaux de toutes les paroisses jusqu'à Rimouski.

Nous avons indiqué Bonenfant fils (grand impertinent et insolent) pour avoir servi les rebelles avec affection en qualité d'aide major nommé par le dit Bazil Dubé. Il a rendu cependant quelque tems après sa commission à la sollicitation de sa femme et de son père.

Nous avons cassé de susdit capitaine François Gagnon pour avoir fait exécuter avec affection les ordres des rebelles en sa dite qualité et pour avoir écrit cette hivert aux rebelles qu'ils étaient luy et ses officiers capable de servir et qu'ils n'avaient pas besoin d'en faire de nouveaux. Il a fait des assemblées pour engager du monde au service des rebelles. Il a aussi lui-même désarmé Jean Boucher après l'affaire du 25 mars.

Nous avons cassé ses officiers subalternes pour avoir aussi exécuter ses ordres en leur qualité d'officiers; nous reconnaissons néanmoins d'après nos informations l'aide major Pierre Boucher pour un bon et affectionné sujet du gouvernement qui en a donné des preuves dans toutes les occasions qui se sont présentées, même en marchant un des premiers au parti de Mr Beaujeu et en engageant par son exemple et ses frères et quelques autres à marcher avec lui; mais il a eu la faiblesse après cette conduite de commander par ordre des rebelles soit en corvées ou pour les feux.

Noms de ceux qui se sont engagés à prix d'argent cet hiver au service des rebelles:

Augustin Lavoy fils et son frère

Jean Bérubé fils

Pierre Martin

Maurice Lévesque

Un nommé Martin cousin du premier

Joseph Soucy et son frère

Louis Martin

Jean Martin

Etienne Perault

Augustin Peltier

Benjamin Deschaine

François Pinet

Outre cela Bazil Dubé avait engagé ce printemps

15 ou 20 autres jeunes gens pour le service de la navigation.

Pierre Bérubé, les deux enfants de Jean Lévesque (le dit Jean Lévesque présent et Pierre Plourde frapèrent l'automne dernier l'aide major Pierre Boucher qui servait en la dite qualité de sauvegarde au sieur St-Aubin, notaire pour faire publiquement à la sortie de la messe la lecture d'un ordre du général Carleton.

Quelques habitants de cette paroisse firent l'automne dernier la garde sur la Pointe dans la même intention que les paroisses voisines.

Les feux servant de signaux ont été faits et gardés par ordre de Bazil Dubé comme dans les autres paroisses.

Noms de ceux qui ont marché cet hiver sous les ordres de Mr Beaujeu:

Pierre Boucher

Ignace Boucher

Joseph Boucher, blessé à l'affaire de Blay

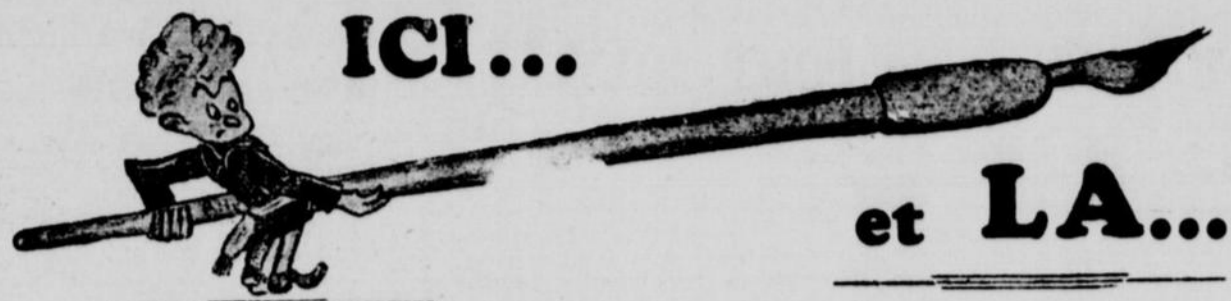
Jean Bte Boucher

Bazil Gagnon

Le fils de Dominique Lévesque

Un Bérubé fils de la femme de Michel Dumont

Partis pour Kamouraska à 5 heures du soir.



Protestations tardives...  
Protestations platoniques....

Pendant des semaines la voix du Vatican était la seule à clamer dans le grand désert du monde. Ce ne fut qu'au lendemain de la condamnation du primat de Hongrie que plusieurs nations ont protesté hautement contre l'infamie d'un tel procès.

Imaginons qu'après la condamnation de Mgr Stepinac, les délégués yougo-slaves aient eu à montrer patte blanche devant leurs collègues de l'O.N.U. et démontrer la légalité des moyens employés. . . . On peut être à peu près certain qu'il n'y aurait pas eu de procès monté au Cardinal Mindszenty.

Au contraire, après la condamnation de Mgr Stepinac, —qui n'a amené que peu de protestations politiques,— il y eut des dignitaires d'églises non-catholiques qui ont fait des mamours vraiment exagérées au communisme. Bien plus, des dignitaires religieux, partis d'un autre grand pays, sont allés en Yougo Slavie et en sont revenus convaincus que Mgr Stepinac n'avait eu que ce qu'il fallait et qu'il ne se plaignait pas! . . .

Après de si hautes bénédictions en provenance de nations plutôt susceptibles de créer des embarras —et qui ont fait le contraire,— Moscou n'avait pas à se gêner pour user du même procédé envers un autre dignitaire. C'est ce qu'on vient de voir.

Bien plus, on a déjà les yeux sur certains prélats, en Pologne, et on peut être certain qu'à moins de protestations vigoureusement appuyées de l'O.N.U. pour le respect des droits de l'homme. —même envers les catholiques,— il y aura bientôt d'autres cas de "trahison du peuple" à punir, et comme par hasard dans la personne de dignitaires catholiques.

Il faut agir vite; si Moscou met la main sur une autre victime, officiellement, on peut la compter comme perdue. En effet, à partir de ce moment-là, l'un des deux doit disparaître; ou Moscou ou le suspect. La nature des procédés employés n'étant pas de consommation en "démocratie capitaliste, il est absolument nécessaire que Moscou mette le harcelé au secret. . . . Sans cela, ce serait l'écroulement de l'immense mensonge communiste, —parce que personne n'y pourrait plus croire, ce qui est encore possible!

Si l'O.N.U. ne montre pas de cros bien acérés, —et tout de suite,— on peut s'attendre à un autre procès sensationnel, dès que l'opinion aura été calmée. . . ce qui n'est pas une prédiction difficile à faire.

L. G. F.

#### Recommandation inutile

Simon Laplace, né dans un petit village de Normandie, était le fils de pauvres cultivateurs qui durent s'imposer de grands sacrifices pour le tenir à l'école paroissiale.

A l'âge où les autres enfants commencent à fréquenter les classes primaires, Simon savait tout ce que le maître était capable d'enseigner. Ses parents l'envoyèrent au collège. Là, les traités de mathématiques tombèrent dans ses mains, et, dès ce moment il s'adonna à la passion des nombres.

Quand Simon eut 19 ans, il se dirigea vers Paris, muni de plusieurs lettres de recommandation pour un des savants les plus renommés de cette époque.

Mais il tenta vainement d'arriver jusqu'à l'académicien dont la porte resta fermée devant lui, même après qu'il lui eut fait remettre les lettres qui devaient être si puissantes.

Que fit alors Simon? Il écrivit lui-même à cet inabordable savant, non pas une supplique, non pas une demande de réception, mais une lettre sur les principes généraux de la mécanique.

Dès le lendemain, il recevait une réponse ainsi conçue:

"Monsieur, vous voyez que je fais assez peu de cas des recommandations, vous n'en aviez pas besoin, vous vous êtes fait mieux connaître, et cela me suffit: mon appui vous est dû. Venez je vous attends".

Et la porte fut ouverte à Laplace qui, peu de jours après sa première entrevue avec le savant, était nommé professeur de mathématiques à l'École militaire. Il n'avait pas 19 ans.

Action Catholique.

Les sports.

Depuis quelques semaines, les rédacteurs sportifs de la radio et des journaux ont fort malmené les magnats du hockey professionnel. On les accuse de connivence avec certains gérants pour faire du jeu national canadien une exhibition des règlements, fort précis cependant!... et enfin le théâtre de quelque chose de peu exemplaire.

Certains gérants de clubs majeurs seraient des favoris auprès des autorités; certains arbitres seraient imposés obstinément là où la bagarre est à redouter. Bien plus, on accuse certains gérants de donner des instructions précises pour démolir, ce soir, un tel, et tel autre, le temps venu. En tous cas, dans certain club, les meilleurs athlètes ont la tête fendue, le genou ouvert, des bras en écharpe, etc. Le hasard, s'il est tout seul là-dedans, est bien partial!... En tous cas, le hasard ne peut pas décerner des punitions aux types qui sont battus, tandis que l'assaillant s'en tire avec l'idée de recommencer, puisqu'on punit ses victimes.

Il peut fort bien arriver que nos commentateurs sportifs soient partiaux; mais lorsqu'ils portent des accusations qui ne sont jamais relevées, il faut qu'il y ait anguille sous roche.

Qu'un tel club gagne ou perde, ce n'est guère la question. La question est que les promoteurs locaux ont le diable ensuite à organiser des ligues, faire accepter une discipline, quand leurs idoles les professionnels, se conduisent comme des écoliers mal élevés, et que les arbitres se conduisent comme des maîtres partiaux, injustes....

Plusieurs demandent qu'il y ait des commissions créées pour les gouvernements pour surveiller ces dirigeants de ligues qui comptent tirer des profits des spectacles inhumains, et qui ne se soucient guère de briser la carrière d'un adversaire, du moment que ça paie. Et ça serait justice!

Plût au Ciel qu'on revienne au sens commun et au respect de la personne humaine!

L.-de-G. Fortin.

#### Le Provincial Canadien des Jésuites en Chine.

SCNM. — Le très Révérend Père Léon Pouliot, S.J. Provincial de la Province Canadienne Française de la Société de Jésus, visite présentement les missions conduites par les Jésuites de la province dans le secteur de Hsuechow.

Le Père Pouliot, demeurera là-bas environ trois mois. Les Jésuites Canadiens, au nombre d'environ 50 Hsuechow ont la direction de 2 écoles moyennes et font du ministère auprès de 90,000 Catholiques.

#### Il nous a enlevé nos chaînes.

La scène se passe à Moscou, devant le mausolée de Lénine.

—Papa, qu'est-ce que c'est ça?

—C'est là qu'est enterré Lénine.

—Qui c'était, Lénine?

—Un grand homme, le chef de la révolution mondiale.

—Et qu'est-ce qu'il a fait?

—Il nous a enlevé nos chaînes.

—Quelles chaînes?

Eh bien, par exemple: j'avais une chaîne de montre en or. Ta maman avait un bracelet avec une chaînette... Tu as compris?

#### L'appréciation de Bécassine

Madame à sa bonne. — Malheureuse, vous avez cassé mon assiette de vieux chine.

Bécassine. — Une vieille assiette, ce n'est pas un grand malheur, et puis, elle ne servait même pas pour manger!

## Colonisation

### Classification des lots en 1948

Le ministère de la Colonisation, que dirige l'hon. M. J.-D. Bégin, des terres en 1948 une autre année fructueuse dans les domaines de la classification des terres et de la reconnaissance des territoires de colonisation. Durant la dernière saison d'été en effet, le service des Etudes économiques, que dirige M. Théodore Mercier, i.f., a classifié un total de 4,068 lots tandis qu'il a fait effectuer de la reconnaissance (ou exploration) sur une superficie de 2,743 milles carrés.

Ces chiffres dépassent notablement ceux de 1947 car cette année-là on avait classé 3,116 lots et exploré 2,143 milles carrés.

Rappelons en passant que l'exploration ou reconnaissance procure une vue d'ensemble d'un territoire donné tandis que la classification détermine le degré de "cultivabilité" de chaque lot (un lot a généralement une superficie de 100 acres)

La classification se fait surtout en Abitibi, on le conçoit. En 1948 elle y a porté sur 2,189 lots, dont 915 en Abitibi-Est et 1,274 en Abitibi-Ouest. Elle a été faite dans les cantons (en tout ou en partie) de Chaste, Fonteneau, Mazarin, Brabazon, Bacon, Rainboth, Montbray, et Duprat.

De tous ces cantons Chaste est le plus propre à l'établissement agricole, nous dit M. Jean-Baptiste Pouliot, i.f., de qui relève immédiatement la classification. Fonteneau n'a été classifié qu'en partie mais le sol s'y révèle généralement arable. Dans les autres cantons qui ont été classifiés en 1948 l'ouverture de paroisses y sera problématique.

Pour les autres régions les résultats de la classification sont comme suit: 148 lots isolés au Témiscamingue; 551 lots en Gaspésie; 225 au nord de Montréal; 82 dans la région du Saint-Maurice; 275 en Estrie (Cantons de l'Est), et 598 dans la région du Lac Saint-Jean.

Le gros de l'exploration s'est également fait en Abitibi (800 milles carrés dans l'Ouest et 1100 milles carrés dans l'Est). Il s'en fit aussi sur une superficie de 425 milles dans Rimouski, de 162 milles dans le Saint-Maurice, de 64 milles en Gaspésie, de 92 milles au nord de Montréal et de 100 milles au Lac Saint-Jean.

A mentionner encore que le service des Etudes économiques a effectué l'inventaire forestier de 300 milles carrés de l'Abitibi, soit trois cantons.

Les chiffres précités prouvent que l'hon. M. Bégin continue de porter la plus grande attention au travail de base d'une colonisation saine et durable.

#### DONS à la SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Le donateur veut demeurer inconnu du public

Manuel de la Société de Tempérance  
par C. Chiniqy, ptre curé de Kamouraska

Notice biographique de Soeur Marie de l'Eucharistie.

par les Soeurs de la Charité de Québec

**J.C. DUBEAU**  
**ASSURANCES - GÉNÉRALES**

VIE — FEU — AUTOMOBILE  
ACCIDENT — MALADIE — FIDÉLITÉ  
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83  
Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

#### Il y a chasse et chasse

Un médecin de village allait visiter un malade dans un hameau voisin. Comme la chasse était ouverte, il prit avec lui un fusil pour chasser en chemin et se désennuyer. Un paysan le rencontra et lui demanda où il allait.

—Je vais voir un malade.

—Avez-vous donc peur de le manquer?

## Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY

(Suite)

René Holet, fils de François et d'Elizabeth Baré, de Saint-Jacques-du-Hautpas de Paris, avait épousé en premières noces à Québec, le 8 mars 1666, Anne Rivot, veuve de Grégoire Sisse, de Saint-Gervais de Sez. Etabli à la Sainte-Famille, I.O. dès son mariage, sinon plus tôt, il demeura dans cette paroisse au moins jusqu'en 1675, bien qu'il n'y soit pas mentionné aux recensements de 1666 et de 1667, et que le titre de concession de sa terre à cet endroit n'ait été émis, par Mgr de Laval, seigneur de l'île d'Orléans, que le 6 février 1673 (gr. Vachon). Cette terre, de 3 arpents de front, bornée (au nord-est) à Pierre Maillon-dit-Desmoulins, et (au sud-ouest) à René Baucher-dit-Morency, était alors l'avant dernière dans le bas de la paroisse de la Sainte-Famille. Ce titre tardif de concession paraît lui avoir été fourni à l'occasion de la vente de sa dite terre à René Couttard es-qualité, qui eut lieu le 22 février de la même année (gr. Vachon). La famille Ouellet était encore à l'île d'Orléans au printemps de 1675, puisqu'Anne Rivot, épouse de René Ouellet, décédée le 5 avril, fut inhumée deux jours plus tard dans le cimetière du Château-Richer.

Si la terre (No 17) originairement concédée à Jean Mignot-dit-Châtillon fut reconcédée à René Ouellet, entre 1675 et 1678, comme nous le supposons, il semblerait qu'en épousant la veuve de Nicolas Lebel, en 1679, René Ouellet aurait abandonné cette même terre, à son tour, pour limiter ses efforts à celle de sa femme (No 18), où le défrichement devait être un peu plus avancé. Le fait est d'autant plus probable que Ouellet ne semble pas avoir eu de terre en propre dans la seigneurie de la Pocatière. C'est aussi ce qui ressort de la vente de moitié de cette (No 18) de feu Nicolas Lebel (occupée par René Ouellet), par les enfants du dit défunt, entre 1709 et 1714.

Au recensement de 1681, de même que lors du passage de l'abbé de Saint-Valier, à LaCombe, en 1683, la famille de René Ouellet devait se trouver sur cette terre (No 18) de sa seconde femme. Voici ce que mentionne ce recensement: René Ouellet, 32 ans (1649); Thérèse Mignaut, sa femme, 32 ans (1651); Angéline (Lebel), 8 ans (1672); Nicolas (Lebel), 6 ans (1675); Joseph (Lebel), 4 ans (1677); Marie (Thérèse Ouellet), 2 ans (1679); et Joseph (Ouellet), 1 an (1680). On avait 6 arpents de terre en valeur, nourrissant 7 bêtes à cornes et on gardait un fusil à la maison. Notons qu'aucun des enfants issus du premier mariage de René Ouellet avec Anne Rivot ne demeurerait alors chez leur père, remarié deux ans auparavant. Nous avons vu que son fils Grégoire, alors âgé de 10 ans, vivait chez son oncle, Noël Pelletier, à la Pocatière.

Le procès verbal d'arpentage de LeRouge, en 1692, situe entre les terres de *francois hautin*, au nord-est, et de *Jean grondin*, au sud-ouest, l'habitation de René youils (Ouellet), qui est de 4 arpents de front, et, écrit-il, j'ay tiré les lignes des deux costez et sur chacun d. costé j'ay planté deux bornes de pierre. La carte de Catalogne, de 1709, ne mentionne pas la terre en question, qui se trouvait entre celles de Grégoire Ouellet, au nord-est, et de Jean Grondin, au sud-ouest, ou elle figure inclusivement avec celle du dit Grégoire Ouellet.

Cependant, le 21 février 1714, a la requête de Nicolas Lebel (1675-1722), de Kamouraska, et de Joseph Lebel (1677-1747), de la seigneurie des Aunay, Bernard-Hilaire de la Rivière, arpenteur, séparait en deux une terre de 4 arpents (et 7 pieds) de front, sur 42 arpents de profondeur, à la Pocatière, bornée au nord-est à Grégoire Ouellet, et au sud-ouest à Jeann Grondin, pour livrer deux arpents que les dits Lebel ont vendu du costé du sud-ouest (No 18b) à Joseph Michel (dit-Taillon). Voyez au greffe Janneau, le 27 septembre 1709, une veste de Joseph Lebel à Joseph Michel-Taillon tous les héritiers Lebel auraient-ils vendu leurs parts en héritage, soit moitié d'une terre de 4 arpents de front, dans la succession de feu Nicolas Lebel, leur père? Quoiqu'il en soit, les choses n'étaient pas claires, puisqu'une ordonnance de l'Intendant du 16 juillet 1722, condamnant Madeleine (Michaud), veuve de Nicolas Lebel, de Kamouraska, à se conformer à la vente d'une terre, faite par feu Nicolas Lebel, de Kamouraska, à Joseph-Michel-Taillon, habitant de la Pocatière, et déclarait qu'elle sortira son plein effet, ainsi que s'il avait été passé acte par devant notaire (34).

En 1721-22, Joseph Michel-dit-Taillon était déjà en possession de sa terre (No 18b), sinon de toute la terre de feu Nicolas Lebel, puisqu'il fut question, vers ce temps-là, comme nous l'avons vu, de séparer la paroisse Sainte-Anne entre les terres de *Gregoire Houel* (let) et de *Joseph Michel*.

Du maraige de Nicolas Lebel avec Thérèse Mignot étaient nés quatre enfants, dont trois fils:

1° JEAN LEBEL (1670-99), qui avait été baptisé au Château-Richer, le 23 janvier 1670. Il épousa, à la Rivière-Ouelle, le 16 août 1689, Marie-Anne Soucy (1670-post 1714), originaire de l'île aux Oyes, fille de feu Jean Soucy-dit-Lavigne et de Jeanne Savonnet, (ou Sauvenier), alors veuve en deuxième mariage de Damien Bérubé, habitant de la Rivière-Ouelle. (Voyez les terres Nos 9 et 10). Jean Lebel fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 6 octobre 1699. Il avait obtenu concession de sa terre à cet endroit du seigneur de la Bouteillerie, le 28 février 1692 (cf: gr Janneau).

Joseph Michel-dit-Taillon, né et baptisé au Château-Richer, le 16 janvier 1678, fils d'Olivier Michel-dit-le-Tardif et de Madeleine Cauchon, avait épousé à la Rivière-Ouelle, le 26 novembre 1708, Marie-Anne Lebel (1690-1770, fille de feu Jean Lebel (1670-99) et d'Anne Soucy (1670-post 1714). Joseph Taillon et Marie-Anne Lebel, sa femme, avaient donc

des droits sur la terre (No 18) de feu Nicolas Lebel. A l'époque de son mariage, un frère de Joseph Michel-dit-Taillon, Jean Michel-dit-Taillon (1675-post 1718) possédait une terre (No 25) dans la seigneurie des Aulnaies. (Voyez aussi l'autre terre de Joseph Michel-dit-Taillon (No 22), à la Pocatière).

L'aveu et dénombrement de 1723 ne mentionne aucune terre appartenant à Joseph Michel-dit-Taillon à la Pocatière, mais nous verrons que sa terre y est indiquée au nom de René Ouellet. Ce serait donc sur cette terre (No 18) que décéda Joseph Michel-Taillon. Il fut inhumé à Sainte-Anne, en 1733. Marie-Anne Lebel, sa femme, convola de nouveau avec Alexis de Lavoye, en 1735, à la Rivière-Ouelle, où elle fut inhumée en 1770.

Un fils, issu du mariage de Joseph Michel-dit-Taillon avec Marie-Anne Lebel, Joseph Taillon (1724-56) se fixa à Kamouraska, où il épousa, en 1746, Marie-Josephte Cordeau-dit-Deslauriers, qui lui donna un fils: Joseph-François Taillon, né en 1752, et marié en 1781, également à Kamouraska, à Geneviève Albert (44).

2° Angélique Lebel, baptisée au Château-Richer, le 10 novembre 1672, qui épousa, à la Rivière-Ouelle, le 8 janvier 1691, Mathurin-René Ouellet (1669-ant 1725), fils de René Ouellet et de feu Anne Rivet. Le contrat de concession de la terre de Mathurin Ouellet, en date du 26 décembre 1692 est conservé dans le greffe Janneau. Ne s'agit-il pas ici de la même terre que René Ouellet père paraissait exploitée à la Rivière-Ouelle, en 1683?

Dans un acte de vente du 27 octobre 1698 (gr. Chambalon), de Pierre Pierrot à Etienne Janneau, se trouve une requête de (Mathurin)-René Ouellet (fils, 1669-ant 1725), habitant de la Bouteillerie, disant que le 15 mars 1680, M. de la Bouteillerie, lui a concédé -sans doute à son père- sous seing-privé huit arpents de front, sur la rivière Ouelle, sur 42 arpents de profondeur, en allant au sud-ouest, dont il a joui jusqu'à présent, et que le 18 mai 1683, le Sr de la Bouteillerie a concédé à Pierre Michel (1637-1702), son domestique, sous seing-privé, 6 arpents de front à la Rivière-Ouelle, à l'opposé de celle du suppliant, etc., etc. On voit aussi dans ce même acte que Ouellet vendit cette terre à Pierre Pierrot, le 4 novembre 1697 (gr. Roger).

3° Nicolas Lebel, baptisé au Château-Richer, le 12 mai 1675. Il épousa, à la Rivière-Ouelle, le 23 août 1707, Madeleine Michaud, fille de Pierre Michaud (Michel 1637-1702) et de Marie Ancelin (1654-1729). Pierre Michaud était l'un des premiers colons de Kamouraska. Nicolas Lebel son gendre, s'y fixa lui-même et décéda avant 1722, apparemment à cet endroit (41). Le 9 janvier 1724 (gr. Janneau), deux enfants de feu Nicolas Lebel étaient engagés chez Agnès Giguère, veuve en premières noces de Charles Marquis, et en secondes de Joseph Blondeau (1658-1723), vivant seigneur de Rivière-du-Loup (27).

Son fils Jean Lebel (1708-76, époux de Marie-Jeanne Dupéré (1706-54), construisit à Kamouraska, vers 1750, une maison qui fut en partie détruite par les Anglais, en 1759. En 1927, cette maison appartenait à M. Wilfrid Langlais. (Cf: *Vieux Manoirs, Vieilles Maisons*, pp. 232 à 234. par Pierre-Georges Roy).

4° Joseph Lebel (1677-1747), né à la Pocatière, le 3 juillet 1677, et baptisé à la Grande-Anse, par l'abbé Morel, le 9 du même mois (37). Il épousa, à la Rivière-Ouelle, le 22 novembre 1701, Catherine Boutin-dit-Labonté (1681-1756), et décéda à Saint-Roch-des-Aulnaies, où il fut inhumé, le 6 août 1747. Joseph Lebel avait obtenu concession de sa terre à Saint-Roch, de Mme de Saint-Denis, en 1698, ou peut-être un peu plus tôt. (Voyez nos notes sur Saint-Roch).

Six mois avant sa mort, par testament que recevait le notaire Etienne Janneau, le 7 août 1721, René Ouellet donnait à l'église de la Pocatière un arpent de terre, situé au Royaume (27). Thérèse Mignot, sa femme, avait hérité de moitié de la terre de Nicolas Lebel, son premier mari, soit 2 arpents de front, qui entrèrent dans sa seconde communauté de biens avec René Ouellet. L'arpent de terre donné à l'église de Sainte-Anne par René Ouellet ne provenait-il pas de sa communauté avec la veuve de Nicolas Lebel? René Ouellet décéda à la Pocatière, où il fut inhumé, le 15 janvier 1722. L'acte de sépulture lui donne 87 ans, soit 14 ans de plus que l'âge indiqué par le recensement de 1681, qui lui donnait 32 ans. Après la mort de son mari, Thérèse Mignot se retira chez l'un de ses enfants à Kamouraska, où elle décéda, à l'âge de 76 ans, sept ans après son mari, et où elle fut inhumée le 5 décembre 1728.

(27) Obligeance de M. Louis-J. Pelletier, archiviste judiciaire à la Rivière-du-Loup.

(34) Cf: Pierre-Georges Roy, *Inventaire des Ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France* (1919), 4 vols.

(37) Etat civil de Québec.

(41) A consulter sur Pierre Michaud et ses enfants, un article du même auteur dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, 1947, pp. 275 à 285 et 301 à 303.

(44) A consulter sur la famille Michel-dit-Taillon un article du même auteur dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, 1946, pp. 373 à 379.

(à suivre)

## Un savant Japonais est baptisé à Pekin avec sa famille

SCNM:— Mr. Yamaguchi Riuchi, célèbre archéologue japonais, a été baptisé, le 11 octobre, avec sa femme et deux de ses enfants dans la chapelle de l'Académie "Verbist" de Pékin, ses deux autres filles ayant reçu précédemment le baptême à l'école des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

Mr. Yamaguchi était, avant la guerre, archéologue à la Cour Impériale de Tôkyô, mais il avait dû se demettre de ses fonctions pour avoir refusé de défendre le mythe de la divinité de l'Empereur. En 1938, Mr. Yamaguchi, dont la spécialité est l'archéologie chinoise, partit pour la Chine avec sa famille, et il s'appretait à entreprendre un voyage d'études lorsqu'il fut mobilisé par le Gouvernement japonais et mis à la tête de toute la flotte commerciale japonaise et chinoise du nord de la Chine. La guerre terminée, il se vit retenu à Pékin, à titre d'expert, par le Ministère chinois de la défense Nationale, qui avait pu apprécier sa haute valeur normale et sa remarquable compétence. Madame Yamaguchi est la fille du Délégué du Japon à la Conférence de la Paix de Versailles: elle a fait ses études à la Sorbonne et parle couramment le français, l'anglais et le russe.

## Mao Tse-Tung précise la Tactique Communiste en Chine

SCNM—Pékin—

Mao Tse-Tung, leader du parti communiste chinois a récemment précisé la ligne de conduite à suivre dans les territoires "libérés" de Chine. A l'avenir, les communistes devront distinguer trois sortes de régions et régler en conséquence leur manière d'agir: 1) Celles depuis longtemps déjà sous contrôle communiste, où sera appliqué immédiatement le communisme intégral; 2) Celles occupées depuis moins longtemps, où ils prépareront le terrain pour que le communisme y puisse être introduit le plus rapidement possible;

3) Celles enfin récemment conquises, où ils useront de prudence, réprimeront sévèrement tous les excès et éviteront en particulier toute brutalité envers le peuple et envers les chrétiens.



## URGENT!

### ATTENTION:

Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 680, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS ?

Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez

LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

Écrivez aujourd'hui

## La Société St-Jean-Baptiste de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Le 21 novembre dernier, les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Sainte-Anne-de-la-Pocatière réunis en assemblée générale ont élu leur bureau exécutif pour l'année 1948-49. L'équipe est en grande partie renouvelée; il a fallu se rendre à des nécessités personnelles et très légitimes de démission. Mais ceux qui ont quitté la direction y ont laissé une large part d'eux-mêmes. Ils ont donné à la Société beaucoup de leur temps et de leur initiative. C'est un devoir pour l'effectif actuellement en charge de s'inspirer de leur dévouement et de leur travail.

La première préoccupation du nouvel exécutif à sa réunion du 17 décembre a été d'affirmer que la vie continuait au sein de la Société. Mais pour en produire la conviction dans le public, il parut à tous que le meilleur moyen était de publier un bulletin rappelant l'oeuvre accomplie pendant l'année 1947-48 et exposant dans ses grandes lignes le programme de 1948-49. D'ailleurs, d'autres bulletins seront publiés au cours de l'année à l'unique fin de permettre des contacts plus fréquents entre le bureau de direction et les membres de la Société.

La Société pendant l'année 1947-48.

1e— *Souscriptions aux oeuvres diocésaines.* A sa Séance de la fin d'avril 1947, l'exécutif a organisé une souscription en faveur des oeuvres diocésaines de la Société. Le public a répondu généreusement à l'appel, un chèque de deux cents dollars a été adressé au Président diocésain, Monsieur Alphonse Désilets.

2e— *Célébrations.*

le 24 juin: Grand-messe dans l'église paroissiale aux intentions de la Société.

le 27 juillet: Bénédiction solennelle d'une croix du chemin dans le rang de la Montagne pour commémorer le centenaire de la Société de Tempérance à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

le 29 octobre: Fête du 275<sup>ème</sup> anniversaire de la concession du fief de la Pocatière à Anne Juchereau par l'Intendant Talon:

a) *Préparations:*

- 1) Trois causeries radiophoniques au poste C H G B.
- 2) Publications diverses dans la Gazette des Campagnes.

b) *Le jour de la fête.*

9.30 hres A.M. Messe solennelle d'action de grâces dans l'église paroissiale.

2.30 hres P.M. Séance spéciale pour les enfants à l'école Supérieure d'Agriculture: tableaux historiques, allocutions, musique et danses de Folklore.

8.00 hres P.M. Au Collège: allocutions; représentations des tableaux historiques de Marie-Claire Daveluy: "Brèves Destinées". Musique de Folklore exécutée par la Cantoria Calixa Lavallée.

3e— *Causeries à la radio* sous les auspices de la Société au cours du printemps 1948, d'avril à juin.

- a) Présentation; le civisme; le feu de la St-Jean chez les anciens Canadiens: l'abbé Léon Bélanger, aumônier.
  - b) Eclaircissements historiques sur les origines de Ste-Anne, quatre causeries: Monsieur le Notaire Louis-A. Dupuis.
  - c) Le citoyen Canadien-Français et la vie française; M. Charles Gagné, Professeur à la faculté d'Agriculture.
  - d) Le Patriotisme: M. Ovide Laflamme, élève de Philosophie au Collège.
  - e) L'Institut Canadien de Québec: M. Jacques Pelletier, Rhétoricien au Collège.
  - f) Le centenaire du Gouvernement responsable au Canada: M. Raymond Michaud, Rhétoricien au Collège.
  - g) Notre fête du 24 juin prochain: Monsieur Albert Alarie, Président de la Société St-Jean-Baptiste.
- 4— Part active de la Société aux oeuvres paroissiales après l'incendie de l'église.

Le programme de cette année.

Le programme de l'an dernier a été un mot d'ordre. A la séance du 14 janvier dernier, le nouveau Conseil a résolu:

1e— de fixer la date des réunions régulières de l'exécutif au 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à 8 heures du soir et de consacrer une partie des séances à un travail d'étude sur l'action nationale appliquée au milieu.

2e— de faire mieux connaître la Société St-Jean-Baptiste. Notre société patriotique est une de nos plus belles institutions nationales: elle a été fondée dans la province il y a plus d'un siècle; A Ste-Anne, elle date de 1864; On ne compte plus les services qu'elle a rendus à la cause française au pays. Pourtant, elle souffre d'une certaine désaffection parmi nous. Les fondations nouvelles, les clubs sociaux plus récents, qui ont tous leur opportunité, donnent peut-être à penser ici et là qu'elle est devenue une vieille chose, vénérable sans doute, mais ne méritant guère plus qu'un souvenir distrait. Afin de donner dans chaque foyer, comme il convient, une place d'honneur à notre Société, des publications sur l'histoire et les buts de la Société seront adressées aux familles de la paroisse au cours de l'année.

3e— d'encourager l'étude de l'histoire à l'école primaire. Un des buts de la Société est de faire aimer aux enfants l'histoire de notre pays. A cette fin, la Société donnera un prix en juin prochain dans toutes les écoles primaires de la paroisse, pour récompenser l'élève qui aura obtenu le premier rang dans un concours sur l'histoire du Canada. Les questions du concours seront préparées et les réponses seront corrigées par un jury spécial. Nous lancerons aussi un deuxième concours dans toutes les écoles rurales qui aura pour objet de faire connaître l'histoire de la plus vieille famille de l'arrondissement. La meilleure copie sera primée et publiée. C'est aussi notre intention de contribuer par des moyens qui seront précisés sous peu à former les écoliers à l'esprit d'épargne. Tout, à ce sujet, sera déterminé par une entente préalable le 29 janvier prochain entre la direction de la Société, l'Inspecteur du district et nos instituteurs et institutrices.

4e— d'intéresser le milieu paroissial à quelques unes de nos activités économiques. Deux émissions radiophoniques seront données au printemps, une sur l'économie rurale de Sainte-Anne, l'autre sur une de nos industries. C'est un commencement. Nous espérons que cette tentative pourra être continuée.

5e— d'encourager par une souscription l'oeuvre de la société historique de Kamouraska qui commence. Un chèque de dix dollars a été adressé immédiatement à Mgr le Président de la Société Historique.

6e— de célébrer le 24 juin en lui donnant le caractère d'une fête religieuse et d'un congé populaire.

La Société St-Jean-Baptiste devrait grandir son influence au cours de l'année par le nombre de ses membres et l'unité d'action de tous ses moyens. Il n'est pas importun de désirer qu'elle prenne un relief particulier dans une paroisse comme la nôtre. "Noblesse oblige", dit-on souvent. Il est bon de se le rappeler parfois, surtout lorsque le travail de ceux qui ont mené la tâche avant nous est un excellent exemple à suivre.

La Société St-Jean-Baptiste de Sainte-Anne,

Par: Léonard Dubé, secrétaire.

### Le COMITE EXECUTIF pour l'année 1948-49

Président.....	Monsieur Rosemond Caron
Vice-Président.....	Monsieur Elzéar Campagna
Trésorier.....	Monsieur Joseph Laforest
Secrétaire.....	Monsieur Léonard Dubé
Aumônier.....	M. l'abbé Léon Bélanger
Directeur.....	Monsieur Albert Cazes
"	" Philippe Hudon
"	" Théodule Simard
"	" Maurice Ouellet
"	" Joseph de L'Etoile
"	" Joseph-I. Dubé
"	" Rosario Hudon
"	" Elzéar Lévesque
"	" Maurice Drapeau
"	" Eugène Dionne
"	" Arthur Tremblay
"	" Ls-Ph. Courcy.

### Construction d'un brise-lames, au Eboulements, comté de Charlevoix.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p. m. (heure avancée de l'Est), le mercredi 21 juillet 1948 des soumissions pour la construction d'un brise-lames aux Eboulements, comté de Charlevoix, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour brise-lames, Les Eboulements, P.Q.

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du Ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, bureau de poste, Québec, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste des Eboulements et de Saint-Joseph-de-la-Rive, P.Q.

Remarque.—Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

Par ordre,

J. M. SOMERVILLE.

Secrétaire.

### Le nouveau secrétaire du Service Social-Economique.

Les pêcheurs de nos régions maritimes apprendront sans doute avec plaisir la nomination de M. Maurice Bélanger au poste de secrétaire du Service Social-Economique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Monsieur Bélanger est déjà avantageusement connu tant en Gaspésie que sur la Côte-Nord du Saint-Laurent et aux Iles de la Madeleine, où il a fait de nombreux stages, tant pour les coopératives que pour l'industrie privée.

Notre nouveau secrétaire est ingénieur en pêcheries, il est qualifié en doctrine coopérative, en plus de posséder déjà une belle expérience dans le travail de l'éducation des adultes.

Le journal "A Pleines Voiles" pourra aussi compter sur les talents de M. Bélanger, qui a bien voulu accepter d'être le rédacteur.

Il nous fait plaisir de féliciter M. Maurice Bélanger pour le poste de confiance qui vient de lui être attribué, et de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue au Service Social et de tous nos milieux où il sera appelé à exercer ses nouvelles fonctions.



M. Maurice BELANGER  
secrétaire du  
Service Social Economique

## LES SOLS DE QUEBEC ET LEUR FERTILITE

Conférence donnée à la réunion des Jardiniers Maraîchers de Québec le 9 novembre 1948.

La question de la fertilité du sol a toujours préoccupé les agriculteurs à travers les âges. Si les théories ont beaucoup évolué, depuis le temps où l'alchimiste Van Helmont croyait et essayait de prouver avec sa branche de saule que la plante était tout simplement de l'eau qui avait subi une mystérieuse transformation, depuis Jethro Tull qui croyait que la plante se nourrissait de terre, depuis Etahl avec sa théorie que la plante absorbait le phlogostique de l'air, depuis Davy qui prétendait le chimiste Allemand Liebig avec sa théorie de la nutrition minérale de la plante, il n'en reste pas moins vrai que tous ces précurseurs ont cru trouver la solution de leur problème de fertilité, en portant toute leur attention sur la plante sans étudier le sol. Il faut attendre jusqu'à la fin du siècle dernier pour trouver des pas français! agronomes qui ont voulu solutionner ce problème en étudiant plutôt le sol et ses méthodes culturales. Parmi ces précurseurs, qu'il me suffise de mentionner Boussingault, le fondateur de la première ferme expérimentale, à Pechelbron en Alsace; Lawes et Gilbert, les organisateurs de la seconde ferme expérimentale de renommée mondiale, à Rothenstead; Gasparin, Muntz, Sloesing, Glinka, Demolon, Marbut, Kellong, Aubert, etc..

Ce sont cependant les théories émises par ces savants qui nous ont permis d'avoir des idées plus précises sur la productivité du sol. En effet, aujourd'hui, nous sommes en mesure d'affirmer que la fertilité d'une région est la résultante de deux groupes de facteurs: facteurs climatiques et facteurs édaphiques. Nous étudierons surtout, si vous le voulez bien, les facteurs édaphiques, après avoir jeté un rapide coup d'oeil sur les facteurs climatiques.

Vous, horticulteurs, vous connaissez bien le rôle important des plantes et des variétés des mêmes plantes adoptées au climat, pour apporter des bénéfices au producteur. Vous n'avez jamais songé à produire des pistaches, ni des melons d'eau, ni des patates sucrées dans la région de Québec; même vous avez soin de choisir des variétés de tomates, de blé d'Inde, de melon, de raisins etc, les mieux adaptées à vos régions. Mettez tout le soin que vous voudrez dans la préparation du sol, dans les semis, dans les fumures, vous ne réussirez jamais à produire ces plantes non adaptées au climat.

Il est vrai cependant que des recherches en génétique ont permis de créer des variétés plus hâtives qui s'adaptent même à notre climat nordique. C'est ainsi que nous venons d'avoir la tomate Québec 5, des variétés de blé d'Inde hybride, Span Cross, etc. Qui sait si dans quelques années grâce au travail ardu de ces chercheurs nous ne verrons pas pousser ici des plantes inconnues jusqu'à date?

On prétend qu'en Russie, les généticiens ont créé une variété de coton pouvant pousser en Sibérie.

Laissons de côté ces facteurs climatiques qui sont certes bien importants, mais sur lesquels les cultivateurs en général et les horticulteurs en particulier n'ont aucun contrôle pour porter notre attention sur les facteurs édaphiques. Cette sphère bien qu'avant été négligée jusqu'au commencement du 19ème siècle, échappe au contrôle de l'homme.

Qu'entend-on par facteurs édaphiques? On donne le nom de facteurs édaphiques à une série de circonstances dépendant des propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol. Pour avoir oublié l'influence de ces différentes propriétés sur la croissance des plantes, beaucoup de cultivateurs se sont vu accluser à la faillite. Mais comment les propriétés physiques, chimiques ou biologiques d'un sol peuvent-elles influencer la croissance des plantes, et est-ce que le cultivateur a un certain contrôle sur ces différentes propriétés?

Vous connaissez tous la grande différence qui existe entre la terre sableuse et la terre argileuse. La texture grossière de la terre sablonneuse fait que celle-ci s'égoutte facilement, se travaille bien en tout temps et s'échauffe vite au printemps. Elle pourra être ensemencée à bonne heure et par conséquent donner plus facilement des primeurs. C'est ce qui fait que les horticulteurs la préfèrent à la terre argileuse malgré ces défauts.

En effet, comme elle s'égoutte facilement elle est bien exposée à souffrir de sécheresse durant les mois d'été. Comme elle est de texture grossière la matière organique se décompose très rapidement. Elle a un faible pouvoir de rétention et les éléments nutritifs pour la plante sont facilement emportés par l'eau.

La texture fine des terres argileuse fait que celles-ci sont plus difficiles à égoutter et on ne peut les travailler que lorsqu'elles contiennent un certain pourcentage d'eau; autrement, elles sont soit trop collantes, soit trop dures. C'est la raison pour laquelle on les appelle des terres pesantes ou des terres fortes.

Elles ont par ailleurs l'avantage de contenir un plus fort pourcentage d'eau si utile à la plante pendant les périodes de sécheresse. Son haut pourcentage de matière collante fait que les composés essentiels à la plante formés dans le sol ou appliqués sous forme de fumures ne se perdent pas mais restent à sa disposition.

Je ne vous surprendrai pas en disant que le sol est le site de transformations chimiques et biologiques très compliquées. Ce sont justement ces réactions biochimiques, influencées par la végétation et le climat qui ont fait de nos sols des terres surtout acides, pauvres en matière organique et en éléments nutritifs pour la plante.

L'école russe de Dokoutchaïev a tracé la voie aux autres pédologues du monde pour démontrer l'influence prépondérante du climat sur les sols.

Tous les pédologues du monde ont adopté, avec certaines modifications, les principes émis d'abord par les Russes. Dans Québec, comme ailleurs, nous pouvons constater que nos sols sont une résultante de l'influence du climat sur la roche mère, c'est-à-dire sur ce matériel grossier dans les terres sablonneuses ou d'argile bleue des terres fortes que vous trouvez à environ 1 1/2 pied de la surface. Des études plus poussées sur le sol ont permis de noter que celui-ci n'est pas un milieu inerte, mais très dynamique où il y a beaucoup de vie; on lui trouve beaucoup d'analogie avec d'autres êtres vivants comme les plantes. C'est ce qui a fait dire à certains pédologues que le sol naît, se développe et meurt; mais contrairement aux autres êtres vivants, il peut renaître. Comme ceux-ci, il a ses parents qui sont le climat et la roche-mère.

Quelles sont les caractéristiques générales du rejeon de la roche mère et du climat québécois? Comme dans le règne végétal ou animal, nous rencontrons dans les sols des êtres de tous les âges. Nous avons des sols jeunes, ce sont nos terres d'alluvions, nos terres de pointes; nous avons aussi nos sols morts et même enterrés, ce sont nos sols érodés par l'eau ou le vent, comme les dunes de Joliette et de Sorel; nous avons également nos sols plus ou moins bien développés qui constituent la plupart des terres que vous cultivez et qui par conséquent vous intéressent davantage.

Vous avez sans doute été frappés par le mélange de tache blanches, rouges et même noires de certains sols sablonneux que vous labourez pour la première fois ou après plusieurs années. Les taches blanches indiquent que la charrue a ramené à la surface un couche ou horizon de délavation et les taches rouges ou noires indiquent que la charrue a touché à l'horizon d'accumulation constitué d'oxyde de fer et d'humus flocculé.

Ces couches sont formées par l'action du climat. La température et la précipitation de nos régions ont permis le développement de certains micro-organismes du sol qui ont décomposé partiellement la matière organique du sol, formé de l'acide carbonique et certains acides organiques complexes appelés acides humiques. Ces acides réagissent sur les composés minéraux du sol formant d'autres composés solubles ou colloïdaux. Ces divers composés, à cause de notre précipitation atmosphérique assez élevée, sont entraînés dans les profondeurs du sol ou perdu dans les eaux de drainage. Il ne reste alors à surface que du quartz ou de la silice pure. C'est ce qui constitue les taches blanches que vous voyez sur le labour. Cette couche blanche a été nommée par les Russes: podzol, pod-sol, zola - gris cendré. Ce mot podzol a été adopté par tous les pédologues pour désigner les sols qui se sont développés sous un climat semblable au nôtre.

Les éléments enlevés de cette couche, qu'on appelle en pédologie: Horizon A2, vont s'accumuler en partie dans une couche inférieure appelée Horizon B. Malheureusement, les substances qui s'y accumulent ne sont pas toutes utiles aux plantes. Ce sont surtout des composés de fer et d'alumine avec des traces d'humus et d'acide phosphorique. Tous les composés les plus utiles comme la chaux, la potasse, la magnésie ont été emportés par l'eau de drainage. Les substances qu'on trouve dans l'horizon B, surtout le fer, s'oxyde, rougit et forme une couche souvent très dure appelée tuff alios ou hardpan. C'est cette couche rouge que la charrue ramène à la surface, quand elle n'est pas trop durcie.

On peut donc dire que le climat québécois nous a donné des podzols avec n'importe quelle roche-mère constituée même de matériaux calcaires. Ces sols, comme on le disait tantôt, sont essentiellement pauvres en matière organique, en éléments nutritifs et souvent très acides. Même quand ces sols arrivent à un âge assez avancé, ils contiennent un horizon B imperméable à l'eau et même aux racines des plantes.

Vous vous demandez sans doute si les podzols couvrent une grande étendue des sols cultivés ou cultivables de la province de Québec? Pour pouvoir répondre à cette question, il faudrait avoir fait l'inventaire de nos sols. Ce travail est commencé depuis une dizaine d'années par le Laboratoire Provincial des sols et la Division des Sols, organisme dépendant du Ministère de l'Agriculture.

Depuis ces quelques deux ans, six équipes parcourent les différents comtés en tous sens pour étudier sur place les différents sols, noter leurs propriétés et leur location et les indiquer sur des cartes. Quand ces levées pédologiques sont terminées dans un comté, la carte est publiée avec un rapport donnant toutes les observations recueillies sur ce champs, durant les mois d'été, et les résultats analytiques compilés au laboratoire durant l'hiver. C'est un travail nécessairement lent si on veut qu'il soit bien fait. C'est un travail des plus importants puisqu'il est la base de tous les travaux de recherches agricoles ayant trait à la fertilisation, aux méthodes culturales, ou à la spécialisation de l'agriculture. Il y a à peine 5 ou 6 ans on se demandait en certain milieu si l'argent dépensé à cette fin pouvait bien être utile à la cause agricole. Il me fait plaisir de dire qu'aujourd'hui on a changé d'idée et on se rend compte de l'importance de plus en plus grande de ce travail. Il n'y a pas un organisme de recherche agricole en rapport avec le sol qui veut commencer du travail sans obtenir au préalable des données sur les sols que malheureusement nous ne pouvons pas toujours lui fournir. Pour satisfaire à toutes ces demandes, ce n'est pas 6 équipes de classificateurs de sol qu'il faudrait mais au moins une dizaine.

A date je puis vous dire que les levées pédologiques sont faites dans 27 comtés du sud de la province; les cartes et les rapports ne sont pas encore tout publiés. Deux rapports sont actuellement sous presse, celui de Nicolet dont nous sommes à corriger les galées, et celui de Vaudreuil-Soulanges. Les rapports de Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Beauharnois, Yamaska, Chateauguay, Huntingdon, et Laval sont en préparation. Nos équipes ont travaillé l'été dernier dans les comtés de Lotbinière, Drummond, Bagot, Berthier, Joliette et Jacques Cartier.

Quand la cartographie des sols sera complétée, nous serons en mesure de répondre à la question que l'on se posait tantôt. Nous serons en mesure de dire que dans la province, nous avons telle étendue de podzol que vous trouverez dans tel ou tel comté. Dans tel endroit, vous avez un sol qui se prêterait bien à la culture du tabac à cigarette, comme dans Joliette, Sorel; dans tel autre, on trouve un très beau sol pour la culture de pois verts, comme dans Chateauguay, Beauharnois; pour les vergers, comme dans Huntingdon; pour la luzerne comme dans Drummond, etc.

Par votre expérience d'agriculteurs partique, vous savez très bien que les différents sols ne se cultivent pas de la même façon. Tels travaux cultureux conviennent bien à un sable tandis qu'ils se font moins bien sur un argile. Le praticien cependant prête beaucoup moins d'attention à la fumure. Il utilisera le même engrais sur un podzol très acide sur une terre de pointe plutôt neutre ou sur une argile calcaire.

Cette méthode de faire est plus préjudiciable à l'horticulteur qu'à l'agriculteur général qui fertilise moins abondamment sa terre. Les sols jeunes comme les terres de pointe peuvent satisfaire aux exigences des plantes, surtout si on ne fait pas de culture intensive. Mais il n'en est pas de même pour les cultures horticoles, surtout quand elles se pratiquent sur des sols plus ou moins podzolisés. Il faut alors recourir aux fumures qui peuvent être d'origine organique comme fumier, les compost, les engrais verts, ou d'origine minérale comme la chaux et les engrais chimiques.

Les fumures organiques seraient suffisantes si elles étaient appliquées sur des sols plutôt jeunes qui n'ont pas été trop délavés. Mais cela n'est pas le cas pour vous, horticulteurs, qui cultivez surtout des podzols et désirez obtenir des rendements aussi élevés que sur des sols riches. Il vous faut absolument recourir aux engrais minéraux, pour rendre à vos podzols toutes les bases qu'ils ont perdues.

Quand vous choisissez un engrais chimique, n'oubliez pas que vous le destinez à un sol naturellement acide. Si vous utilisez un engrais acidifiant en trop forte quantité, les rendements s'en ressentiront dans un avenir plus ou moins rapproché. Prenons par exemple le sulfate d'ammoniaque et le sulfate ou le muriate de potasse. Ce sont des engrais qui acidifient beaucoup le sol, laissant comme résidu de l'acide sulfurique et chlorphyrique qui sont très forts. Il n'en est pas de même du nitrate d'ammoniaque qui ne laisse aucun résidu, ni du nitrate qui sont des engrais alcalinisants. Si vous aviez des sols naturellement neutres ou alcalins, il n'y aurait aucun inconvénient à utiliser ces engrais acidifiants.

(Suite à la page suivante)

## Le coin des Curieux!



### UNE NOUVELLE UTILISATION des sous-produits de l'industrie sucrière

Lorsque les mélasses sont utilisées pour produire de l'alcool, les vinasses qui en résultent contiennent principalement des sels minéraux et des produits azotés, le tout assez dilué. MM. Paul Monthéard et Marc Rancourt ont observé que ces substances azotées donnaient lieu, après un traitement à la chaux en milieux aqueux, à la formation de mousses abondantes et particulièrement stables. Ils ont étendu cette observation à l'ensemble des produits aminés des vinasses après les avoir simplement séparés des sels minéraux par un traitement approprié. Et dans une note présentée à l'Académie des sciences par M. Demolon, ils en proposent l'emploi pour préparer les émulsions nécessaires aux agriculteurs, notamment les bouillies antiparasitaires.

Le soufre pur, par exemple, est difficile à utiliser en traitement liquide car il n'est pas mouillé par l'eau et se sédimente rapidement. Le produit extrait des vinasses, additionné d'une petite quantité d'un agent mouillant, permet d'obtenir un soufre mouillable qui, en formant avec les bouillies cupriques des émulsions correctes, assure un traitement mixte de la vigne.

C'est de même un ralentissement de la sédimentation qui est recherché dans le cas des insecticides, insolubles s'employant en pulvérisation, tels que les arsenicaux. Les dérivés des vinasses produisent cet effet.

Action Catholique.

### Le nez

Avez-vous remarqué ce que le mot "nez" peut être employé dans certaines expressions françaises?

## Chronique étudiante.

Dimanche, le 6 février.

Certains étudiants profitèrent de la dernière fin de semaine pour se payer le luxe du foyer familial. La plupart nous sont revenus plus joyeux que jamais, et bien décidés à reprendre les cours. Malheureusement, notre petit "bébé" à peau de satin nous est revenu avec un petit air qui semblait dire "Fichez-moi la paix". Malgré mon désir de l'encourager je n'ai pas voulu me risquer car "bébé" fait de la gymnastique à tous les soirs, dans le but de devenir homme, car paraît-il, il ressemble à un "rejeton".

Un élève de deuxième eut la malchance de sa vie. Imaginez-vous, il attendait de la grande visite et s'était promis un après-midi des plus agréables. Quelle ne fut pas sa surprise de voir arriver "ma tante". Oh! La la, vous comprenez comme moi que ce fut tout à fait différent.

Trouvant le temps ennuyant, notre aumonier se décida de faire une promenade en ski, histoire de goûter la fraîcheur de "la brise".

Lundi, le 7 février:

Une violente tempête de cours et de laboratoires était annoncée pour la semaine du 6. En consultant le travail fait par les élèves nous devons dire que les prédictions furent justes. Il ne faut pas en être surpris, car cet orage était prédit par l'observatoire du T.O.P. (Time Office Prédiction).

A voir certaines figures, on est porté à croire que c'est la jeunesse du Mardi Gras, car on voit certains visages passablement ridés, fanés et cela non seulement chez les étudiants, mais aussi chez les professeurs. Cela s'explique, car c'est lundi, et de plus, les cours sont tellement mêlés qu'on ne sait plus ou donner la tête. Pour une fois, les étudiants ne sont pas coupables de ce méli mélo.

Deux étudiants assistent à la messe ce matin-là, les autres y assistent aussi, mais dans leur lit. Il en résulte qu'un bon nombre n'a pas déjeuné ce matin là. Le plus gros de la troisième, a cru bon de se "vivifier" en mangeant le chocolat de son confrère, vraiment il se croyait au "Paradis".  
Mardi, le 8 février:

Un homme peu perspicace ne voit pas plus loin que le bout de son nez.

Un homme prudent a bon nez.

Un homme avisé a le nez fin ou le nez creux.

L'indiscret fourre son nez partout.

Le gourmand a toujours le nez dans son assiette.

Le savant a toujours son nez dans ses bouquins.

L'enfant mal élevé fait un pied de nez.

La moutarde monte au nez de l'homme.

La femme tire les vers du nez de son mari.

Et gronder quelqu'un, l'humilier, c'est lui donner sur le nez.

Et pour terminer, un proverbe qui console les propriétaires d'un appendice nasal par trop prononcé: Jamais grand nez ne gâta beau visage.  
L. G. F.

### Science et prudence.

Un homme allume une allumette pour voir si le récipient d'essence est vide... Il n'était pas vide.

Un homme caresse un grand bouledogue sur la tête pour voir s'il est hargneux... Il était hargneux.

Un homme essaie de traverser avec son auto un passage à niveau avant le train... Il ne traversa pas avant.

Un homme touche un fil électrique pour voir si l'on a coupé le courant... On ne l'avait pas coupé.

L. G. F.

Revenant d'un "gossage" non effectif, la "Brosse" cherchait son journal. Ne se souciant peu des menaces reçues précédemment, il fit un sacrilège éruption parmi quelques uns de ses copins, qui tenaient une réunion scientifique. Il leur demanda tout simplement "L'action est-elle arrivée ce soir?". Un rire général éclata, et non sans raison, car il eut fallu voir l'attitude belliqueuse de cet homme, d'ordinaire plus doux qu'un agneau. Ses cheveux hérissés comme un porc-épic, ses yeux lançaient des éclairs, son "pinch" avancé comme une charrie à l'avant d'une locomotive, frayait le chemin aux paroles coléreuses, soulignées par les gestes violents de sa canne menaçante. Pour une fois, le sourire n'était plus de rigueur pour le grand apôtre du rire.

Il se retira chez lui seul avec ses sombres pensées. Pris de compassion, on fit des recherches dans le but de découvrir l'effronté voleur du journal, ce dernier n'était autre que notre talonnant facteur. Il avait tout simplement oublié de remettre le journal à son propriétaire. Cela s'explique par les importantes opérations chimiques absorbant toute son attention: il essayait d'absorber les voluptueuses lèvres en cœur imprimées par "miss" sur sa dernière lettre. Il comptait y arriver par la synthèse d'un nouveau "Kiss paper remover": Le Simonate de Chatam.

On obligea notre chimiste à laisser ses cornues et à restituer immédiatement l'Action catholique à "L'évêque" de notre étage, sans toutefois parvenir à déridier ce dernier. C'est alors que délégations sur délégations furent envoyées dans l'espoir de consoler celui qui n'est jamais le premier à dévoiler son courrier. Ces demandes résultèrent en autant d'échecs. Pour comble de malheur, nos messagers de paix furent invités à arrêter de jouer des tours et regagner leur table de travail. Comme le conseil partait de trop haut pour être refusé, ils durent rentrer chez eux tout penauds. "Tel est pris qui croyait prendre."

Samedi, le 12 février.

De nombreux amateurs du sport de "chambre" décident de jouer une partie de gouret, à l'aréna "suspendu" du Collège. Ils s'adjoignent des équipiers du club de l'Ecole et font l'ascension du susdit aréna.

La joute fut des plus contestées et des plus dures. Maurice, jouant à la défense, évoluait, comme un crapaud, par sauts plus remarquables en hauteur qu'en largeur. Il fonçait tête baissée

## Les sols du Québec et...

(suite de la page 6)

Vous comprenez alors comment il se fait que la cendre de bois, engrais très acalin, constitue un engrais de toute première valeur pour nos podzols acides. C'est encore pour cette raison que la pierre à chaux améliore tellement nos sols.

Il faut dire cependant que certaines plantes s'accommodent mieux de sols acides, comme les fraises et les patates, si on veut qu'elles ne soient pas galeuses.

Les connaissances que nous avons aujourd'hui en fertilité du sol sont assez développées pour nous permettre de dire que la fumure des sols ne peut pas se pratiquer partout de la même façon. Comme le médecin ne peut soigner toutes les maladies avec la même potion, ainsi le cultivateur ne peut soigner tous ses sols avec les mêmes fumures.

Si les fumures organiques peuvent s'appliquer sur n'importe quelle terre, il n'en est pas de même des fumures minérales. Epanchées mal à propos et en trop forte doses, elles peuvent devenir toxiques pour les plantes, débalancer le sol et par conséquent être plus nuisibles qu'utiles à la végétation du sol; beaucoup de problèmes ne sont pas encore solutionnés; il nous faudrait encore beaucoup de recherches pour connaître mieux les propriétés intrinsèques de nos sols et le comportement des différents composés organiques ou minéraux qu'on y applique.

Faisons le souhait que des travaux de recherche sur la fertilité des sols du Québec soient entrepris en plus grand nombre, que nos études systématiques des sols des différents comtés de la province soient poussés davantage si c'est possible. En ce faisant, nous aurons mérité de la partie car nous aurons la consolation d'avoir donné en héritage à nos fils un sol non pas appauvri mais aussi productif sinon plus productif que nous avaient légué nos pères. Nous aurons également mérité du ciel, car notre Seigneur a promis de bénir celui qui ferait pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un.

Auguste Scott, professeur.

### LA MEMOIRE d'un JUGE

S'étant fait coller une contravention pour excès de vitesse, et sommée de comparaître devant le tribunal le lundi suivant, une institutrice de Détroit décida plutôt d'aller voir le juge immédiatement.

—Je ne pourrai pas être ici lundi, lui dit-elle. Je suis institutrice. Ne pourrions-nous pas régler cette affaire tout de suite?

Les yeux du juge s'illuminèrent de joie: "Qu'à cela tienne! Vous êtes institutrice. J'attendais cette occasion depuis longtemps! Asseyez-vous là, je vous prie, et copiez-moi cinq cents fois: "Je ne ferai plus de vitesse."

Faites confiance à la **Machinerie Poitras**

— Industrie fondée depuis 1920 —

Pour toute information, adressez-vous à

**Jos. POITRAS & FILS Ltée**

Manufacturiers de Machinerie

**L'ISLET — STATION**

sur tout venant. Malheureusement un professionnel du club de l'Ecole, pas trop timide à ce qu'on m'a dit, se croyait en lutte pour la coupe L'Islet-Kamouraska, et prit son rôle si à cœur, que d'une "épaulade" il envoya choir ce mastodonte d'apparat sur sa concentration de matière grise. On ne provoque pas impunément des vétérans de l'enceinte. Un autre de ces chevaliers, notre bébé, voulant se placer entre le but et un adversaire qui montait à une vitesse vertigineuse, s'en tira avec un beau vol plané, et comme il a le bulbe rachidien plus dense que le reste du corps, cette partie atterrit la première. Notre jeune recrue voulut protester, mais une plante haute comme "La vigne" est tout ce qu'il faut pour faire ravalier des intentions de représailles.

Roland GILBERT

## Nouvelles de "chez nous."

### Fête au chanoine Théberge curé de la Rivière-Ouelle

RIVIERE-OUELLE, 10, (DNC)—

Dimanche, le 6 février, en la solennité de la Purification de la Sainte Vierge les paroissiens de Rivière-Ouelle fêtaient leur dévoué pasteur, M. le chanoine J.-S. Théberge, v.f., à l'occasion de sa récente élévation au canonicat.

L'église pour la circonstance, avait revêtu ses plus belles parures.

La bénédiction des cierges fut suivie de la grand-messe paroissiale, chantée par M. l'abbé Armand Dubé, assisté de M. l'abbé Antoine Léevesque, comme diacre, tous deux enfants de la paroisse, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Fernand Bernard, originaire de Ste-Apolline et professeur au collège de Ste-Anne.

Au prône, M. l'abbé Philéas Ménard, vicaire à la paroisse, exprima au jubilaire ses meilleurs vœux, ses sentiments de gratitude de soumission et de respectueuse et filiale affection.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Aurèle Hudon, enfant de la paroisse et curé de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il parla tout d'abord de la solennité de la Purification de Ste Vierge, qui coïncidait avec la cérémonie, d'investiture de notre excellent curé, nommé récemment chanoine honoraire du chapitre métropolitain de Québec.

Il souligna que cet honneur non recherché que lui a conféré S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, était depuis longtemps bien mérité. Il fit voir combien grand est le ministère du prêtre, à l'autel, en chaire, au confessionnal, ajoutant que la véritable grandeur du sacerdoce, pour un prêtre, ne sera connue qu'au ciel.

En terminant, il présenta au jubilaire ses vœux de bonheur, santé et longue vie.

Après la messe, il y eut lecture d'une adresse par M. le maire Pierre Gagnon, dans laquelle il rappela au jubilaire son élévation au sacerdoce en 1907, par Mgr Bégin, au collège de Ste-Anne. Après neuf années de vicariat au Cap-St-Ignace, il devint curé de Ste-Apolline. En 1925, on lui confia la cure de Rivière-Ouelle, poste qu'il occupa depuis 24 ans. Il s'est toujours appliqué, avec le plus grand soin, à l'exercice de son ministère sacerdotal et partout il est passé en faisant le bien.

Puis en 1932, la célébration de ses noces d'argent sacerdotales.

M. le maire se faisant toujours l'interprète des paroissiens, exprima le vœu que Notre-Dame de Liesse, patronne de la paroisse, laisse encore longtemps à leur affection un curé si dévoué.

Après la lecture de l'adresse, M. Elzéar Gagnon, marguillier, présenta au jubilaire, comme gage de reconnaissance, un missel d'autel et un bréviaire, ainsi que plusieurs bouquets spirituels offerts par les enfants.

En termes émus, M. le curé répondit aux vœux de ses paroissiens. Il remercia, en son nom personnel et au nom des paroissiens, Son Excellence Mgr l'Archevêque pour cet honneur du canonicat, récemment conféré.

Il rappela le bonheur qu'il avait toujours goûté dans l'exercice de son ministère sacerdotal au Cap St-Ignace, à Ste-Apolline et à Rivière-Ouelle, ajoutant que ses 24 années passées avec les paroissiens de Rivière-Ouelle furent toutes faites de constante collaboration et de bonne entente.

Rivière-Ouelle s'honore aussi à juste titre d'avoir donné à l'Eglise plusieurs prêtres et de compter aujourd'hui, parmi ses fils les plus méritants, le doyen de l'archidiocèse de Québec, M. l'abbé Alphonse Tétu.

M. le curé remercia en terminant les paroissiens de Rivière-Ouelle pour le sincère attachement qu'ils lui ont toujours témoigné et qu'ils ont voulu traduire en ce jour par le don d'un missel d'autel et d'un bréviaire.

Au chœur, on remarquait Mgr Auguste Boulet, p.d., M. le Chanoine Alphonse Fortin, supérieur du collège de Ste-Anne, MM. les abbés Noël Pelletier, de l'Ecole d'Agriculture, Charles Bourque, confrères de classe du jubilaire, MM. les abbés Aurèle Hudon, curé de Ste-Anne, J.-E. Boucher, curé de St-Pascal, Jos. Laforest, curé de St-Denis, Albert Dionne, curé de St-Gabriel, Ch. Frève, principal de l'Ecole Normale de St-Pascal, Louis Pelletier, du collège de Ste-Anne, et Sirice Hudon.

Parmi les parents, mentionnons: son frère, M. Onésime Théberge, de Ste-Anne, sa soeur et son beau-frère M. et Mme Omer Leclerc, de Lachine; sa belle-soeur, Mme Arthur Roy, de Québec; ses neveux et nièces, M. Paul Théberge, M. et Mme Arthur Dionne, de Ste-Anne, et Mlle Rose Paradis.

Après la cérémonie religieuse, les invités se réunirent au couvent de Riv.-Ouelle, dirigé par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

Après le dîner, M. le maire remit au dignitaire l'anneau canonicat.

Ont adressé la parole à cette occasion, M. le chanoine J.-S. Théberge, v.f., son frère, M. Onésime Théberge, Mgr Auguste Boulet et M. le chan. Alphonse Fortin.

Cette fête laissera dans nos cœurs un souvenir impérissable et l'espoir de conserver encore de nombreuses années un pasteur si méritant que tous se sont plu à voir ainsi honorer.

### Geste généreux de nos anciens

N.D.L.R.—Nous publions avec infiniment de plaisir cette lettre que M. Joseph Frève, un enfant de la paroisse, maintenant domicilié à Québec, adresse, par la voix de notre journal à tous ceux que l'oeuvre de la reconstruction de notre église peut intéresser. Ceux dont les noms suivent le sien se feront les zélés bénévoles de l'oeuvre de la reconstruction de notre église, chacun dans leur milieu.

C'est un très beau geste, et nous pouvons les assurer de la gratitude de tous ceux qui sont toujours au grand foyer paroissial et qui se souviennent à leur tour de ceux qui savent si bien se souvenir.

Québec, le 15 février 1949.

Cher Monsieur ou Madame,

Ceci n'est pas une lettre. . . C'est la voix de notre chère paroisse le Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui vient vous appeler à son secours.

Vous savez l'épreuve nouvelle qu'elle vient de subir: le 2 avril 1948, sa quatrième église était détruite par un incendie. Devant un tel désastre, les paroissiens actuels de notre chère paroisse ont décidé, comme vous le pensez bien, de recommencer!

Sans perdre de temps, ils se sont mis à l'oeuvre. Ils ont formé un comité d'organisation dont la tâche est de mobiliser toutes les bonnes volontés, afin de reconstruire le plus rapidement possible une nouvelle église paroissiale qui soit digne de Ste-Anne, et de tous ses enfants. Un grand bazar a déjà eu lieu du 15 au 31 juillet, et il remporta un franc succès. De même diverses souscriptions ont déjà remporté à date d'éclatants résultats. Bref les paroissiens actuels font des prodiges pour réparer le désastre.

Dans leur malheur, ils ont aussi jeté les yeux sur nous, fils de Ste-Anne, par le sang ou l'amitié, espérant que nous leur donnerons, un témoignage pratique de notre attachement à notre paroisse, et de notre sympathie à l'endroit de nos parents et amis si durement éprouvés.

Un comité d'aide pour la reconstruction de l'église de Ste-Anne a été formé à Québec; les sous-signés ont accepté avec empressement la tâche de réunir les dons généreux des anciens de Ste-Anne qui demeurent actuellement à l'extérieur.

Et voilà! Nous attendons avec beaucoup d'espoir votre réponse et une souscription, selon votre coeur et votre bourse. Un reçu provisoire vous sera adressé, jusqu'au moment où le Comité d'Organisation de Ste-Anne vous remettra un reçu officiel et vous dira merci à sa façon.

Profitons de cette circonstance pour prouver à nos parents et amis de Ste-Anne que nous savons nous souvenir. . .

Cordialement vôtres,  
Joseph Frève, Président  
89½, côte d'Abraham,  
Québec.

Québec:  
Pelletier, Edmond, 71, rue Morin,  
Bérubé, Alphonse, 66, rue Richelieu,  
Laforest, Gérard,  
Frève, Alphonse, 86 Maisonneuve.  
Sirois, Philippe, 20, St-Georges, Giffard.

Montréal:  
Fortin, Georges-Noël, 2655, rue Bercy,  
Lacombre Pantaléon, 1134 Ropery, Pointe St-Chars.

Chicoutimi:  
Raymond, Laval, Radio C B J.

Arvida:  
Frève, Léopold, 215, Roberval.

## Ste-Anne-de-la-Pocatière

### NAISSANCES

Le 1er janvier, baptême de Joseph, Adrien, René, enfant de M. et Mme Louis Chamard (Alma Hudon); parrain et marraine M. et Mme Adrien Hudon, grands parents de l'enfant.

Le 2 janvier, baptême de Joseph, Jean Rodrigue, enfant de M. et Mme Jean-Paul Ouellet (M. Jeanne Pelletier); parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Pelletier, grands parents.

Le 11, baptême de Joseph Roger, Florent, Roméo, enfant de M. et Mme Ls. J. Pelletier de Riv.-Ouelle; parrain et marraine: M. et Mme Roméo Jean, oncle et tante.

Le 16, baptême de Marie Nicole Ginette, enfant de M. et Mme Pierre Michaud (Annette Emond); parrain et marraine: M. et Mme Frs. Michaud, oncle et tante.

Le 17, baptême de Joseph, Richard, Jean-Claude, enfant de M. et Mme Richard Gosselin (Gertrude Fortin); parrain et marraine: M. et Mme Emile Gosselin, grands parents.

Le 22, baptême de Marie-Marthe, Gaétane, enfant de M. et Mme Emile Lavoie (Rita Voyer); parrain et marraine: M. et Mme J. Bpte Lavoie, grands parents.

Le 30 janvier, baptême de Joseph, Odilon, Alain, enfant de M. et Mme Vincent Ouellet (Aurore Bédard); parrain et marraine: M. et Mme Odilon Plante, oncle et tante.

Le 30 janvier, baptême de Herman, Claude, enfant de M. et Mme William Harrold Jarrell (Paule Tourné), Kingston, Ontario; parrain et marraine: M. et Mme Maurice Martin, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 janvier, baptême de Ghislaine, enfant de M. et Mme Jules Minville (Ursule Blanchette), parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Ouellet, oncle et tante.

### MARIAGES

Le 3 janvier, mariage de M. Paul-Emile St-Pierre et Thérèse Grondin.

Le 4 janvier, mariage de Ernest Bourgelas et Mlle Thérèse Dumont.

Le 5, mariage de M. Arthur Lagacé et Marie-Paule Beaulieu.

Le 10, mariage de Richard Lévesque et Mlle Marie-Anne Beaulieu.

### SEPULTURES

Le 7 janvier, sépulture de Dame Léa Caron épouse de feu Alfred Lavallée. Mme Lavallée est décédée à sa résidence à l'âge de 85 ans.

Le 18 janvier, sépulture de Mlle Georgiana Desjardins, fille de feu J. Bpte Desjardins. Mlle Déjardins est décédée à l'âge de 80 ans.

Le 25 janvier, sépulture de Dame Joséphine Bouchard, épouse de Feu Prime Ouellet, à l'âge de 91 ans.

Le 26, sépulture de Mme Marie Lavoie, épouse de M. Joseph Lapointe. Mme Lapointe est décédée à l'âge de 52 ans.

### ELECTIONS

Les membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Ste-Anne se sont choisis un nouveau bureau de direction pour l'année 1949 au cours de leur réunion de janvier dernier. Mme Léon Grenier a été élu présidente; Mme Emile Dumais; vice-présidente; Mlle Isabelle Michaud, secrétaire; Mlle Laurette Pelletier, trésorière; Mme Vital Veilleux et Mlle Marthe Maurais, conseillères, M. Roland Martin, et Ls. Ph. Banville, Cyrille Jeffrey ont été élus président, vice-président et secrétaire; M. Denis Timmons, trésorier; M. V. Veilleux et Clément Bernard, conseillers.

## Poste de confiance à M. Georges Bouchard.

Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, sur la recommandation du Ministre des Mines et des Ressources a nommé le Dr Joseph Georges Bouchard, Sous-ministre adjoint de l'Agriculture, membre et président du Conseil pour la Protection de la Faune sauvage, en remplacement de M. Victor Barbeau, vice-président, démissionnaire.

M. Bouchard a vécu de longues années à Ste-Anne, comme professeur à l'Ecole d'Agriculture et comme député de Kamouraska aux Communes. Ses nombreux amis se réjouiront de cette nomination.